

Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2009 Compte rendu

20 mai 2009

L'Assemblée Générale de l'Association « Aménagement et Environnement de la Boucle de la Seine, Le Vésinet, Croissy, Le Pecq », s'est réunie le 19 mai 2009 à 20h30 à la Mairie du Vésinet. Elle est présidée par son Président Jean-Paul Bourguet.

Le Président constate que 51 des 104 membres de l'Association sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle tout d'abord l'objet de l'association tel qu'il est décrit dans les statuts. Il rappelle également les grandes lignes du projet d'urbanisation des terrains de l'hôpital du Vésinet : 600 logements 45 000 m2 d'habitation plus 5 000 m2 d'activités. Il passe ensuite à l'ordre du jour.

1. Rapport Moral du Président

Le Président indique que l'Association s'est structurée très vite et s'est mise au travail rapidement:

- Statuts déposés en Août 2008, efforts de recrutement d'adhérents qui ont donné de bons résultats et se poursuivent, nos 104 adhérents nous donnant une excellente crédibilité,
- Etude du site et du projet
- Nombreuses rencontres avec les autorités concernées : Maires, Adjointes, Président de l'hôpital, EPFY,...
- Création de 6 sous groupes de travail, se réunissant de manière ad hoc,
- Réunions mensuelles du Comité Directeur
- Participation au Comité Local créé par la mairie, au CADEB et à la semaine du Développement Durable
- Etablissement d'une liste de questions à traiter dans 5 domaines : la circulation, le respect du site et l'intégration avec les quartiers existants, les services à la population, l'aspect financier, le timing

Enfin le Président rappelle que notre démarche se veut positive et constructive. Au stade actuel, AEB veut faire remonter les points de vue de ses adhérents, et qu'ils soient pris en compte.

AEB souhaite également être clair et ferme dans ses positions. Ainsi, AEB vient d'envoyer deux lettres au Maire du Vésinet :

- s'inquiétant du timing actuel des études, trop accéléré pour des études approfondies et une bonne concertation
- demandant une information sur les paramètres financiers du projet, sujet sur lequel aucune information n'a été donnée à ce jour.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier du trésorier sur 2008

Le trésorier présente les comptes de 2008 :

- Le trésorier explique qu'une seule cotisation a été demandée pour les deux années 2008 et 2009, car l'association s'est créée mi 2008
- Les recettes de 2008 se sont élevées à 730 €, grâce aux 73 adhérents comptabilisés en 2008. Les dépenses de 2008 sont de 27,84 €, l'essentiel des frais de création et de fonctionnement ayant été pris en charges directement par les membres d'AEB
- L'excédent de 2008 ressort donc à 702,16 €. Il sera affecté au report à nouveau.

*Association
"Aménagement et Environnement
de la Boucle de la Seine
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq"
27, route de la Borde
78110 Le Vésinet*

Le rapport financier du Trésorier est adopté à l'unanimité.

3. Projet de Budget pour 2009

Le trésorier propose le budget suivant pour 2009 :

- Les recettes de 2009 sont prévues à 370 €, le nombre d'adhérents progressant
- Les dépenses de 2009 sont prévues à 360 €, dont 125 € d'assurance responsabilité civile, 35 € de frais bancaires et 200 € de communication
- L'excédent prévu est donc de 10€

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

Il est de plus suggéré d'étudier une cotisation réduite pour des familles ou les jeunes adultes.

4. Quitus

Le Quitus est donné à l'unanimité au Président, au Trésorier et aux membres du Comité Directeur pour leur gestion au cours de l'année 2008.

5. Détermination du nombre de membres du Comité Directeur

Les statuts prévoient que l'Assemblée Générale détermine le nombre de membres du Comité Directeur. Actuellement 15 membres siègent dans le Comité Directeur. Il est donc proposé de fixer ce nombre à 20, ce qui permettrait d'accueillir de nouveaux membres.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et l'Assemblée Générale fixe le nombre de membres du Comité Directeur à 20.

6. Les axes d'actions pour 2009

AEB va continuer son rôle d'information et de suggestions dans les mois à venir. Ceci sera particulièrement important lors des deux étapes critiques suivantes : la concertation préalable et l'enquête publique :

Le timing actuellement annoncé par la mairie suscite une grande inquiétude parmi les adhérents :

- Mai/Juin 2009 : Concertation préalable : révision simplifiée du POS, création de la ZAC
- Juillet 2009 : fin des études circulation et urbaine
- Août/Sept 2009 : études d'impact
- Septembre / Octobre 2009 : enquête publique
- Novembre / Décembre 2009 : décisions par le Conseil Municipal

Ce timing est trop accéléré, les études risquent fort de ne pas être assez approfondies, les options un peu complexes ou innovantes risquent d'être écartées a priori pour des raisons de délais. Or ce projet complexe doit être exemplaire. Les solutions choisies doivent devenir des exemples de bon urbanisme pour les dizaines d'années à venir, à l'image de ce qui a été fait au Vésinet il y a 150 ans et qui reste aujourd'hui un modèle de ville parc.

Il y a là une contradiction forte et les adhérents demandent à AEB de faire connaître ce point de vue à toutes les parties prenantes du projet, afin qu'un timing alternatif soit mis en œuvre.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.